

DANSE TRADITIONNELLE QUÉBEC

**DOCUMENT PRÉSENTÉ AU MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES
COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE
DU QUÉBEC**

dans le cadre de la consultation sur la

RÉVISION DE LA LOI SUR LES BIENS CULTURELS

AVRIL 2008

L'ORGANISME

Danse traditionnelle Québec est un organisme à but non lucratif, incorporé au Québec.

Ses objets sont 1) De rassembler et représenter l'ensemble des intervenants du milieu de la danse traditionnelle; 2) De promouvoir la danse traditionnelle.

SITUATION

Le livre vert intitulé "Un regard neuf sur le patrimoine culturel" que madame la Ministre a rendu public dernièrement est intéressant. Pour la première fois il aborde le sujet du patrimoine immatériel et des aspects qui y sont reliés: le chant, la danse, la musique, bref une partie importante de l'héritage du passé d'un peuple.

Le Québec est riche de ses traditions, mais malheureusement, dans un monde qui semble orienté vers le futur, on oublie trop souvent le passé. Le Québec accueille de plus en plus des personnes venant d'autres pays qui arrivent au Québec avec leurs propres traditions qu'ils tentent aussi de conserver.

Le terme "folklore" est souvent utilisé sous un angle péjoratif, pour désigner quelque chose de désuet, quelque chose qui ne mérite plus notre attention et qu'on doit oublier rapidement. Or nous croyons qu'il est important de savoir d'où on vient pour savoir où on s'en va.

Il existe dans la société québécoise des personnes pour qui la tradition est une valeur à préserver, autant les traditions du Québec que celles des autres pays. Certaines de ces personnes essaient de maintenir vivantes les traditions des ancêtres, d'autres tendent de les diffuser.

Ces efforts sont souvent réalisés avec trop peu de moyens et sont souvent méconnus. De plus, il n'existe actuellement aucune volonté politique du Gouvernement québécois permettant aux citoyens de connaître le patrimoine dansé, autant celui des québécois de souche que celui des diverses communautés culturelles qui composent le Québec d'aujourd'hui.

À l'école primaire et secondaire, il existe bien un programme de danse, mais il n'y a rien dans ces programmes qui favorise l'utilisation de la danse traditionnelle auprès des enfants et des adolescents. On y propose plutôt des activités de danse moderne.

Au Cégep, il existe des programmes de formation d'interprètes dans les disciplines de la danse classique et de la danse moderne, mais il n'y a aucun programme axé sur la formation d'interprètes en danses traditionnelle.

Au niveau universitaire, le bac en danse de l'UQAM est orienté sur une seule discipline de danse: la danse moderne et les étudiants ne reçoivent aucune formation en danse traditionnelle.

Le Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine doit reconnaître l'importance du patrimoine dansé qui existe au Québec et inclure dans la Loi sur les biens culturels divers éléments qui favoriseront le développement de ce type de patrimoine au Québec. De plus Le Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine doit, via les différents comités interministériels, inciter les autres Ministères du Québec à œuvrer en ce sens.

RECOMMANDATIONS

- 1) Il est important que le Gouvernement du Québec pose des gestes concrets afin de préserver le patrimoine immatériel du Québec.
- 2) Il est important que le Gouvernement du Québec pose des gestes concrets afin de préserver le patrimoine dansé au Québec.
- 3) Il est important que le Gouvernement du Québec pose des gestes concrets afin d'assurer une formation professionnelle de qualité aux personnes qui effectuent de la recherche au sujet du patrimoine dansé au Québec.
- 4) Il est important que le Gouvernement du Québec pose des gestes concrets afin d'assurer une formation professionnelle de qualité aux personnes qui effectuent la conservation du patrimoine dansé au Québec.
- 5) Il est important que le Gouvernement du Québec pose des gestes concrets afin d'assurer une formation professionnelle de qualité aux personnes qui font la diffusion du patrimoine dansé au Québec.
- 6) Il est important que le Gouvernement du Québec pose des gestes concrets afin d'assurer que le patrimoine dansé au Québec soit accessible aux jeunes générations.